

AUTEURS

Préconisation de mise en page des articles

"Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, ..." Boileau.

C'est ainsi que nous souhaitons envisager notre travail de mise en page des articles que vous nous confiez. Nous vous proposons de donner du relief à votre article en définissant et en mettant en valeur votre travail d'auteur.

La mise en page :

-> Rédiger un chapeau de 5 à 10 lignes qui permettra la présentation de votre article.

-> Pour la première page de votre article, prévoir une image de qualité, suffisamment grande, elle trouvera toute sa place sous le chapeau.

-> Faites des intertitres, centrés en gras, qui dynamiseront la mise en page.

- > Lors de la saisie de votre article, indiquez en rouge les endroits où vous souhaitez insérer des images (Numéroter les fichiers pour mieux les retrouver), enrichir celles-ci d'une légende (ex. : intitulé, lieu, date, origine).

-> Lors de la saisie de vos textes, valorisez en gras les noms de lieux, de fleuves, de monuments, d'institutions... Les noms propres doivent être en majuscules. Les citations ou expressions particulières (ex. : langue picarde) sont à mettre en italique.

De belles illustrations feront de beaux articles !

- > Prévoir au moins 1 à 2 visuels par page de texte (photos, cartes postales, croquis, dessins ou documents tirés d'ouvrages scolaires, d'encyclopédies, de journaux).

Internet peut être aussi une formidable source, mais soyez très vigilants sur les dimensions et résolutions, elles sont rarement de grande qualité. N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute.

Si vous scannez des documents, il faut impérativement appliquer lors du scan une résolution de 300 dpi et les enregistrer au format .jpeg ou .tiff.

En dernier recours, vous pouvez nous confier vos documents, nous nous chargerons de les optimiser et saurons en prendre soin.

L'envoi des fichiers :

- sur clé USB, chez Gérard Joly, ou par voie postale au 32 rue de la Bigaudel à RUBEMPRÉ

- par courriel : gerard.joly961@orange.fr

- par internet si les fichiers sont volumineux (au-delà de 10 Mo), vous pouvez envoyer les fichiers via WeTransfer, contactez Catherine Vandermolen pour plus d'informations techniques au 06 72 10 64 69.

Grâce à ces quelques règles, vous contribuerez à l'amélioration de notre qualité de travail et à l'optimisation du temps passé.

Bien appliquées, elles permettront à l'Association du Pays des Coudriers de continuer à diffuser une revue de qualité.

Par avance, nous vous en remercions.

Bien cordialement,

Catherine VANDERMOLEN et Gérard JOLY